

Règlement concernant la XP-Lan

Toute personne participant au rassemblement XP-Lan reconnaît avoir pris connaissance et accepté les règles ci-dessous :

Cette liste n'est cependant pas approfondie à son maximum, et les organisateurs se réservent le droit d'expulser immédiatement toute personne n'ayant pas respecté le règlement, les règles de bienséance, ainsi que toute personne ayant un comportement déplacé, et ce sans remboursement.

1. L'usage de boissons alcoolisées ou de drogues est strictement interdit dans l'enceinte de la salle.
2. L'introduction d'une quelconque arme (légale ou illégale) dans l'enceinte de la XP-Lan est strictement interdite et pourra être sanctionnée par une expulsion immédiate.
3. Les propos racistes, xénophobes ou injurieux envers les autres participants, visiteur et organisateurs ainsi que les provocations verbales ou physiques sont strictement interdites.
4. Le piratage sous quelque forme que ce soit (saturation du LAN, hacking etc.) est strictement interdit et contrôlé par les organisateurs.
5. La tricherie (sous quelque forme que ce soit) est strictement interdite pour toute la durée de la XP-Lan et des vérifications auront lieu pour s'assurer du comportement fair-play des joueurs.
6. Le participant s'engage à configurer sa/ses cartes réseau suivant les données communiquées. Il s'engage à ne pas les modifier sans autorisation d'un organisateur.
7. Conformément au système de classification par âge PEGI, Counter-Strike est conseillé pour les personnes ayant 16 ans et plus. Pour cela, toute personne étant âgée de moins de 15 ans se verra refuser son inscription au tournoi.
8. L'association XP-Lan ne pourra être tenue pour responsable en cas de contamination de vos machines par un quelconque virus, en cas de perte ou de modification des données informatiques présentes sur vos ordinateurs.
9. L'organisation XP-Lan ne pourra également être tenue pour responsable de la potentielle illégalité de données contenues sur les machines des participants ou étant partagées sur le réseau.

J'ai bien compris que ce document est une décharge de responsabilité. En aucun cas, ni moi, ni les personnes m'accompagnant ne pourront ni porter une action en justice, ni réclamer une quelconque indemnisation. J'atteste aussi avoir participé de mon plein grès et sans aucune contrainte à ce rassemblement.

Ce règlement devra être lu par la totalité des membres présents ce jour-ci. En témoignera la signature de chacun sur la feuille distribuée à l'entrée de la LAN.